

*Questions orales*

prises non constituées en sociétés se sont lancées en affaires, et 138 000 petites entreprises constituées en sociétés l'ont fait. Le nombre des faillites représente donc un peu plus de 1 p. 100 de toutes les nouvelles petites entreprises au Canada.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Madame la Présidente, le ministre a laissé entendre qu'on avait créé tous ces emplois. En fait, le taux de chômage au Canada a augmenté, ainsi que le nombre de faillites personnelles. Par ailleurs, le taux d'inflation est à son niveau le plus bas depuis 1987. Bref, la justification des taux d'intérêt élevés disparaît et le tort que ces taux d'intérêt élevés infligent aux gens croît de façon spectaculaire.

Le gouvernement reconnaît-il qu'il doit maintenant, enfin, réduire les taux d'intérêt pour protéger les Canadiens?

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Madame la Présidente, la diminution de l'IPC est vraiment une bonne nouvelle. Il faut toutefois en examiner les causes. Deux facteurs, essentiellement, l'expliquent. Par exemple, l'augmentation des taxes fédérales et provinciales survenue au printemps a été plus ou moins digérée. En outre, les bénéfices des sociétés sont à leur plus bas niveau depuis sept ans et cette situation ne peut pas durer.

La conjoncture actuelle est très artificielle. Cependant, les pressions continuent de s'exercer, notamment en ce qui concerne le prix unitaire de la main-d'oeuvre. Les pressions sont très réelles et nous ne pouvons en aucun cas relâcher nos efforts pour les contrer parce qu'elles constituent la vraie menace pour les travailleurs canadiens.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Madame la Présidente, c'est typique du gouvernement de blâmer les travailleurs pour ses erreurs.

Le fait est que les gains hebdomadaires moyens ont fléchi de 2,9 p. 100 depuis 1984, année où les conservateurs sont arrivés au pouvoir. Le fait est, aussi, qu'à ce stade du cycle, on voit ralentir la production et, naturellement, croître le coût unitaire de la main-d'oeuvre. Cela n'a pas valeur d'indicateur. Ce n'est qu'une donnée statistique.

Le ministre va-t-il reconnaître que c'est sa politique de cherté de l'argent qui ralentit la production et qui fait grimper le coût unitaire de la main-d'oeuvre qu'il dit

combattre? Bref, va-t-il abaisser les taux d'intérêt partout pour se sortir du cercle vicieux où il est enfermé?

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Madame la Présidente, j'aimerais que les choses soient aussi faciles. Notre politique a reçu l'aval de toutes les organisations, de l'OCDE et d'autres.

Pour ce qui est du coût unitaire de la main-d'oeuvre, nous ne blâmons pas la main-d'oeuvre, nous constatons simplement les faits. Nos entreprises, nos industries ne peuvent se développer si elles ne sont pas compétitives. Notre compétitivité se détériore de plus en plus depuis quelques mois. C'est le problème auquel il faut s'attaquer, au risque de ne plus jamais soutenir la concurrence et de perdre un plus grand nombre d'emplois. Ce n'est sûrement pas ce que nous voulons.

\* \* \*

#### LES INONDATIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'AIDE D'URGENCE

**M. Al Horning (Okanagan—Centre):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre suppléant de la Défense nationale. Les pluies importantes qui ont touché la Colombie-Britannique, et particulièrement ma circonscription, Okanagan—Centre, ont causé de graves dégâts et un décès dans des circonstances tragiques.

Le ministre responsable pourrait-il rassurer les habitants de la Colombie-Britannique en leur garantissant que le gouvernement fédéral viendra en aide à cette province, en vertu des dispositions du programme d'aide financière en cas de catastrophe?

• (1140)

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, je suis heureux de confirmer au député que le gouvernement fédéral offrira effectivement de l'aide financière à la Colombie-Britannique conformément aux directives du programme d'aide financière en cas de catastrophe, et qu'un responsable de Protection civile Canada sera chargé immédiatement de la collaboration avec les autorités de la Colombie-Britannique, en vue de coordonner l'intervention fédérale.

\* \* \*

#### L'IMMIGRATION

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Madame la Présidente, en l'absence de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je vais adresser ma question au vice-premier ministre. La famille Siu de Toronto est frappée d'une ordon-